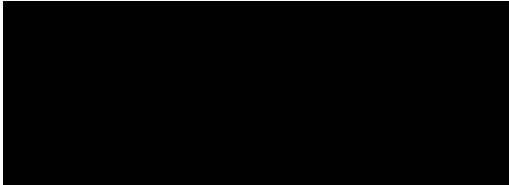


Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIEL

Québec, le 25 juillet 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.155

,

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 13 juin dernier, visant à obtenir les informations suivantes :

1. Quelles sommes (\$) ou proportion (%) des dépenses de 2019-2020 sont dédiées à l'encadrement (ressources humaines, coordination, administration, gouvernance, etc.) des services de soutien à domicile par l'ensemble des CI(U)SSS?
2. Quelles sommes (\$) ou proportion (%) des dépenses de 2019-2020 sont dédiées aux soins directs aux usagers par l'ensemble des CI(U)SSS?

Les informations répondant au libellé de votre requête sont disponibles au lien Internet suivant :

[Contour financier - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca).

Toutefois, nous n'avons pas la ventilation des données par CISSS/CIUSSS, mais par région.

... 2

Ainsi, pour l'obtention des informations par CISSS/CIUSSS, nous vous invitons à adresser également votre demande aux responsables de l'accès aux documents de ces organismes dont les coordonnées sont disponibles au lien Internet suivant :

https://www.cai.gouv.qc.ca/uploads/pdfs/CAI_LI_Resp_Acces.pdf

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

pour Annie Larivière

p. j. 1